

## RESSOURCES NATURELLES CANADA PLAN D'ACTION DÉTAILLÉ

En réponse aux recommandations de vérification du rapport sur les forêts et le changement climatique  
Printemps 2023 Rapports du commissaire à l'environnement et au développement durable au Parlement du Canada

No de référence du rapport	Recommandation du BVG	Réponse du ministère	Description du résultat final attendu	Date d'achèvement prévue	Principales jalons provisoires (description/dates)	Organisation responsable/personne-ressource (Nom, titre du poste, No de téléphone)	Indicateur d'achèvement (Aux fins d'utilisation par le Comité uniquement)
1.36	<p>Pour veiller à l'atteinte des objectifs de plantation du programme 2 milliards d'arbres, Ressources naturelles Canada devrait :</p> <p>a) documenter clairement la façon dont le programme sera mis en œuvre en vue d'atteindre ses objectifs de plantation et ses cibles de réduction des émissions de gaz à effet de serre pour 2031 et 2050;</p> <p>b) élaborer rapidement des mesures précises pour gérer le manque d'accords à long terme avec des partenaires de projet.</p>	<p>Recommandation acceptée.</p> <p>RNCan convient de la nécessité d'entreprendre une planification rigoureuse pour garantir la réussite à long terme du programme. Le cadre de conception et d'application élaboré en 2021 servira de schéma directeur à la mise en œuvre du programme. L'équipe du programme documentera et renforcera également son processus de planification à long terme en s'appuyant sur les enseignements tirés pour élaborer un plan opérationnel à long terme. Cette mesure sera réalisée d'ici décembre 2023.</p> <p>RNCan reconnaît que l'établissement d'accords à long terme est essentiel à la bonne mise en œuvre du programme. L'équipe du programme lancera un appel de propositions continu afin d'encourager la présentation de propositions en vue de l'établissement d'accords à long terme, et s'attachera tout particulièrement, en 2023, à conclure des accords avec les provinces et les territoires. Elle mettra également à profit le portail en ligne du programme 2 milliards d'arbres pour accélérer le processus de présentation de propositions. Le programme est tributaire de l'intérêt que les intervenants portent au financement de projets de plantation d'arbres; cependant, tout sera mis en œuvre pour mobiliser autant d'intervenants que possible et traiter les propositions le plus rapidement possible, une fois celles-ci reçues, afin que des accords correspondant à l'essentiel de la plantation d'arbres soient signés d'ici juin 2027.</p>	<p>(a/b) Un plan à long terme qui définit la manière dont le programme peut être mis en œuvre pour atteindre ses objectifs de 2031 et 2050, et qui comprend des mesures d'atténuation stratégiques actuelles et futures.</p> <p>Le programme s'appuiera sur des bases solides : 18 mois après son lancement, le programme 2 milliards d'arbres avait signé ou était en train de négocier des accords pluriannuels qui nous amènent à 260 millions d'arbres.</p> <p>Le programme dépassera ses objectifs de plantation sur les terres fédérales et dans les zones urbaines. Les projets menés sur des terrains privés et ceux dirigés par des peuples autochtones ont également progressé de manière significative. En fait, un projet sur cinq était dirigé par des autochtones au cours de notre première année de plantation.</p> <p>En tant que propriétaires des terres de la Couronne et gestionnaires des terres publiques, la participation des provinces et des territoires à ce programme est essentielle. Sept d'entre eux ont signé des accords de principe soulignant l'importance de la biodiversité, de la restauration des habitats, de la séquestration du carbone, de la permanence du couvert forestier et de la surveillance. Six d'entre eux ont également signé des accords décrivant leurs contributions spécifiques à la plantation d'arbres, ce qui ne fera qu'accélérer notre</p>	(a/b) Décembre 2023	<p>(a) Plan opérationnel à long terme:</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Disponibilité d'un plan évolutif – décembre 2023</li> </ul> <p>(b) Mesures d'atténuation stratégiques:</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Mise en place d'un appel à propositions en continu - <b>Achevé</b></li> <li>• Organiser des webinaires en continu pour expliquer le processus de candidature et encourager la soumission des candidatures – <b>En continu</b></li> <li>• Mener des actions de sensibilisation et d'engagement avec les parties prenantes pour mettre l'accent sur les accords à long terme - <b>Achevé et en continu</b></li> <li>• Ébauche de mesures d'atténuation stratégiques pour les accords à long terme - <b>Décembre 2023</b></li> </ul>	<p><u>RNCan</u></p> <p>Monique Frison, Directrice Générale, Direction générale du commerce, de l'économie et de l'industrie, Service canadien des forêts</p>	

No de référence du rapport	Recommandation du BVG	Réponse du ministère	Description du résultat final attendu	Date d'achèvement prévue	Principales jalons provisoires (description/dates)	Organisation responsable/personne-ressource (Nom, titre du poste, No de téléphone)	Indicateur d'achèvement (Aux fins d'utilisation par le Comité uniquement)
			rythme.				
1.43	<p>Pour veiller à ce que Ressources naturelles Canada atteigne les objectifs du programme 2 milliards d'arbres, y compris ses cibles de réduction des émissions de gaz à effet de serre pour 2031 et 2050, le Ministère devrait se doter :</p> <p>a) d'un plan de surveillance à long terme pour évaluer la santé et la survie des arbres plantés dans le cadre du programme;</p> <p>b) de cibles quantitatives intermédiaires et définitives claires pour les indicateurs de rendement du programme.</p>	<p>Recommandation acceptée.</p> <p>RNCan s'emploiera à établir un plan de suivi à long terme du programme 2 milliards d'arbres en affectant le financement alloué aux activités scientifiques à l'exercice d'un suivi et à l'élaboration de rapports. Cela suppose d'appliquer des systèmes de vérification et de surveillance des activités, ainsi que de nouvelles méthodes, issues des recherches avancées du Service canadien des forêts, pour assurer le suivi des résultats en matière de plantation.</p> <p>RNCan s'appuiera sur son expérience pour intégrer au programme des systèmes de surveillance et de vérification axés sur la télédétection à mesure que l'activité de plantation d'arbres s'intensifiera. Ce plan sera achevé d'ici mars 2024.</p> <p>RNCan définira des cibles quantitatives provisoires et finales pour les indicateurs de rendement du programme, et travaillera de concert avec Canada et Agriculture et Agroalimentaire Canada pour mettre en œuvre ces cibles et les communiquer au travers du Rapport sur les résultats ministériels 2024-2025.</p>	<p>(a) Plan de suivi à long terme en place.</p> <p>(b) Les cibles quantitatives intermédiaires et finales pour les indicateurs de performance du programme sont communiquées et disponibles.</p>	<p>(a) Mars 2024</p> <p>(b) Automne 2025 (publié sur le site web du ministère)</p>	<p>(a) Plan de suivi à long terme:</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Élaborer un plan de suivi à long terme, y compris un plan opérationnel pour les études techniques et les visites de sites sélectionnés, pour le programme de 2 milliards d'arbres - mars 2024</li> </ul> <p>(b) Cibles des indicateurs de performance</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Travailler avec Agriculture et Agroalimentaire Canada et Environnement et Changement climatique, par le biais de la structure de gouvernance existante du Fonds pour des solutions climatiques naturelles, afin de fixer des cibles quantitatives intermédiaires et finales claires pour les indicateurs, qui seront présentées dans le rapport ministériel sur les résultats de 2024-25.</li> </ul>	<p>RNCan</p> <p>Monique Frison, Directrice Générale, Direction générale du commerce, de l'économie et de l'industrie, Service canadien des forêts</p>	

No de référence du rapport	Recommandation du BVG	Réponse du ministère	Description du résultat final attendu	Date d'achèvement prévue	Principales jalons provisoires (description/dates)	Organisation responsable/personne-ressource (Nom, titre du poste, No de téléphone)	Indicateur d'achèvement (Aux fins d'utilisation par le Comité uniquement)
1.47	<p>Pour renforcer les bienfaits à long terme liés à la biodiversité et à la restauration des habitats découlant du programme 2 milliards d'arbres et pour contribuer aux objectifs en matière de biodiversité du Canada, Ressources naturelles Canada devrait :</p> <p>a) élaborer des critères pour les projets de plantation en monoculture pour veiller à ce que ces projets ne nuisent pas aux objectifs en matière de biodiversité;</p> <p>b) mettre à la disposition de tous les partenaires des lignes directrices et un soutien propres à la biodiversité et aux besoins en matière d'habitats;</p> <p>c) offrir des mesures incitatives pour encourager les travaux de restauration des habitats dans le cadre de tous les volets de financement;</p> <p>d) tirer parti de l'information fournie par Environnement et Changement climatique Canada afin d'améliorer la présentation de rapports sur les bienfaits du programme pour la biodiversité.</p>	<p>Recommandation acceptée en partie.</p> <p>RNCan établira des critères applicables aux projets de plantation de monoculture et les communiquera aux intervenants d'ici décembre 2023.</p> <p>RNCan travaillera de concert avec Environnement et Changement climatique Canada pour mettre à la disposition de tous les intervenants du programme, d'ici avril 2024, une orientation et un soutien spécifiques en ce qui concerne les besoins en matière de biodiversité et d'habitat. RNCan continuera également de rendre admissibles les coûts engagés au titre des services professionnels (écologistes, biologistes, etc.), et d'encourager les demandeurs à consulter des professionnels dans le cadre des projets de restauration de l'habitat.</p> <p>RNCan ne souscrit pas à la recommandation visant à offrir d'autres mesures incitatives sous la forme d'un nouveau financement ou d'une préférence dans l'octroi des projets. Étant donné que la restauration de l'habitat est beaucoup plus coûteuse, des incitations supplémentaires pour les travaux de restauration de l'habitat réduiraient le financement disponible pour atteindre les objectifs fondamentaux du programme concernant le nombre d'arbres plantés et les objectifs d'atténuation du climat.</p> <p>RNCan travaillera de concert avec Environnement et Changement climatique Canada, d'ici mai 2024, pour améliorer les rapports sur les avantages en matière de biodiversité.</p>	<p>(a) Des critères et des orientations clairs sur les projets de plantation de monoculture sont communiqués aux parties prenantes.</p> <p>(b) Les parties prenantes ont accès à des orientations spécifiques élaborées en collaboration avec Environnement et Changement climatique Canada sur les besoins en matière de biodiversité et d'habitat.</p> <p>(c) N/A</p> <p>(d) Les parties prenantes ont accès à des rapports améliorés sur les avantages pour la biodiversité des projets financés par le programme de 2 milliards d'arbres.</p>	<p>(a) décembre 2023</p> <p>(b) avril 2024</p> <p>(d) Automne 2025 (publié sur le site web du ministère)</p>	<p>(a) Orientations sur la plantation de monoculture</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Les critères pour le projet de plantation de monoculture seront communiqués aux parties prenantes et intégrés dans le processus d'évaluation des propositions du programme de 2 milliards d'arbres - décembre 2023.</li> </ul> <p>(b) Orientations sur la biodiversité et l'habitat</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Soutenir Environnement et Changement climatique Canada en tant que chef de file dans l'élaboration d'orientations sur la biodiversité et la restauration des habitats et les diffuser auprès des parties prenantes – avril 2024.</li> </ul> <p>(d) Rapport sur les avantages de la biodiversité</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>En collaboration avec Environnement et Changement climatique Canada, développer un indicateur de biodiversité et communiquer les résultats du nouvel indicateur chaque année à partir du rapport ministériel des résultats 2024-25 généralement publié en décembre suivant l'année fiscale – automne 2025.</li> </ul>	<p>RNCan</p> <p>Monique Frison, Directrice Générale, Direction générale du commerce, de l'économie et de l'industrie, Service canadien des forêts</p>	

No de référence du rapport	Recommandation du BVG	Réponse du ministère	Description du résultat final attendu	Date d'achèvement prévue	Principales jalons provisoires (description/dates)	Organisation responsable/personne-ressource (Nom, titre du poste, No de téléphone)	Indicateur d'achèvement (Aux fins d'utilisation par le Comité uniquement)
1.64	<p>Étant donné l'importance des forêts pour ce qui est des émissions et des absorptions de gaz à effet de serre, et compte tenu des circonstances particulières du Canada, Ressources naturelles Canada et Environnement et Changement climatique Canada devraient commander et publier un examen par des spécialistes indépendants et prendre des mesures pour corriger toute lacune et apporter des améliorations, le cas échéant. Cet examen devrait :</p> <p>a) porter sur l'approche adoptée par le Canada pour estimer et communiquer les émissions liées aux forêts, et plus particulièrement à l'exploitation forestière; comprendre un processus officiel de mobilisation des utilisatrices et des utilisateurs, tels que les chercheuses et chercheurs et les groupes environnementaux et de l'industrie, sur la façon de mieux répondre à leurs besoins et de soutenir la reddition de comptes et la prise de décisions.</p>	<p>Recommandation acceptée.</p> <p>Les ministères conviennent de l'importance d'un examen indépendant. Chaque rapport d'inventaire national et rapport biennal annuel est examiné par une équipe d'experts internationaux. Les examens sont publiés en ligne. La science qui sous-tend la déclaration des émissions de carbone fait l'objet d'un examen par les pairs, tout comme les améliorations futures des modèles de carbone avant leur mise en œuvre dans le système d'inventaire.</p> <p>Les ministères conviennent également de l'importance de la mobilisation. Le gouvernement a mobilisé des experts et des intervenants dans le cadre de nombreux forums afin de cerner les lacunes en matière de connaissances et d'information et d'établir la priorité des contributions au processus scientifique qui sous-tend la déclaration des émissions de carbone : Plan d'action sur la science du carbone forestier au Canada, Science du climat 2050, L'atelier sur le carbone de 2019 ou le récent rapport du Conseil des académies canadiennes sur les solutions climatiques fondées sur la nature. Par ailleurs, les ministères ont engagé un dialogue avec des groupes environnementaux qui ont publié des rapports critiquant la déclaration et la comptabilisation du carbone forestier.</p> <p>À court terme, les ministères s'appuieront sur les consultations existantes. Les lacunes connues en matière de connaissances, établies par ces récentes consultations d'experts, ainsi que les questions soulevées par les groupes environnementaux seront clairement abordées et publiées dans les futures versions du plan d'amélioration interministériel pour les estimations des gaz à effet de serre des forêts et des produits ligneux récoltés.</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Le rapport d'inventaire national aura fait l'objet d'un examen technique approfondi par des experts indépendants réunis par le secrétariat de la convention-cadre des Nations unies sur les changements climatiques (CCNUCC).</li> <li>Plan d'amélioration révisé pour <a href="#">les estimations des gaz à effet de serre provenant de la forêt et des produits ligneux récoltés</a> qui aborde et communique directement la relation entre les lacunes en matière de connaissances et de communication identifiées par les parties prenantes, les rapports de consultation et les projets d'amélioration.</li> <li>Analyse d'assurance qualité pour examiner les zones historiquement exploitées et s'assurer que l'empreinte de l'exploitation forestière est correctement prise en compte dans la catégorie de rapport anthropogénique (sur la base de la zone historique qui a été exploitée au cours des 100 dernières années).</li> </ul>	Printemps 2025	<p>2023:</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Réalisation, en collaboration avec les provinces et territoires, d'un examen des zones historiquement exploitées – septembre – ECCC-DST/DSER Rôle majeur</li> <li>Amélioration de la transparence et de la priorisation des projets dans le document du plan d'amélioration sur la base des critiques existantes et des lacunes en matière de connaissances – octobre – ECCC-DST/DSER Rôle majeur</li> <li>Publication de la première révision de la <a href="#">Plan d'amélioration pour les estimations des émissions de gaz à effet de serre des forêts et des produits ligneux récoltés</a> – décembre – ECCC-DST/DSER Rôle majeur</li> <li>Publication de l'examen technique du rapport d'inventaire national du Canada par l'équipe d'experts de la CCNUCC - octobre, finalisé en avril 2024 – ECCC- DST/DSER Rôle majeur</li> </ul> <p>2024:</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Intégrer les nouveaux projets dans le document de planification de l'amélioration sur la base des résultats de l'examen de la CCNUCC – septembre – ECCC- DST/DSER Rôle majeur</li> <li>Deuxième date de publication de la version révisée de la <a href="#">Plan d'amélioration interministériel pour les estimations des gaz à effet de serre provenant de la forêt et des produits ligneux récoltés</a> sur la base de l'examen de la CCNUCC – décembre – ECCC- DST/DSER Rôle majeur</li> </ul>	<p><u>ECCC</u></p> <p>Responsable pour le rapport sur l'inventaire national et de la planification de l'amélioration: Jacqueline Gonçalves (ECCC) Directrice Générale, Direction des sciences et de l'évaluation des risques (DSER), Direction générale des sciences et de la technologie (DST)</p> <p><u>RNCan</u></p> <p>Responsable/soutien à l'estimation et la déclaration de gaz à effet de serre liés à la forêt: Dan Mazerolle, Directeur Générale, Centre de foresterie du Pacifique, Service canadien des forêts</p>	

No de référence du rapport	Recommandation du BVG	Réponse du ministère	Description du résultat final attendu	Date d'achèvement prévue	Principales jalons provisoires (description/dates)	Organisation responsable/personne-ressource (Nom, titre du poste, No de téléphone)	Indicateur d'achèvement (Aux fins d'utilisation par le Comité uniquement)
1.84	<p>Pour améliorer la qualité et la transparence de la modélisation des changements climatiques ainsi que la confiance à l'égard de cette modélisation, Ressources naturelles Canada, en collaboration avec Environnement et Changement climatique Canada, devrait renforcer le contrôle de la qualité et le processus d'examen de ses estimations projetées en augmentant :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>a) la documentation des processus de contrôle en place;</li> <li>b) le transfert des connaissances et la planification de la relève pour les postes essentiels;</li> <li>c) la fréquence des examens externes périodiques, surtout à la suite d'un changement méthodologique important.</li> </ul>	<p>Recommandation acceptée. Ressources naturelles Canada et Environnement et Changement climatique Canada sont d'avis que le contrôle qualité et l'examen sont des éléments essentiels pour assurer l'établissement d'estimations des émissions de gaz à effet de serre de manière transparente. Les ministères ont élaboré un processus d'assurance de la qualité et de contrôle qualité pour les estimations projetées des émissions liées aux forêts qui vise à trouver le juste milieu entre les vérifications automatisées, les procédures normales d'exploitation et le jugement d'experts. Les ministères s'affaireront à documenter officiellement le processus d'assurance de la qualité et de contrôle qualité pour les projections d'émissions de gaz à effet de serre des forêts, en veillant à ce qu'il soit transparent et facile à communiquer. De plus, Ressources naturelles Canada continuera de renforcer le transfert des connaissances et la planification de la relève pour les postes clés et essentiels liés à la production de projections d'émissions de gaz à effet de serre des forêts. Ces deux mesures seront achevées d'ici décembre 2024 et mises à jour périodiquement par la suite.</p> <p>Ressources naturelles Canada convient de collaborer avec Environnement et Changement climatique Canada pour assurer la tenue d'examens externes périodiques en vue de suivre les changements aux méthodes dès qu'ils surviennent. De tels examens s'ajouteraient aux mécanismes d'examen existants, notamment à celui selon lequel les rapports biennaux du Canada à la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques sont assujettis à un examen par une équipe d'experts internationale, coordonné par le Secrétariat de la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques. Ces examens détaillés donnent lieu à des recommandations propres au Canada sur la façon d'améliorer son approche. En plus du processus d'examen de la Convention-cadre, les projections d'émissions de gaz à effet de serre liées aux forêts font l'objet de consultations et d'examens externes par l'intermédiaire du Comité national des puits forestiers, composé de pairs experts des gouvernements provinciaux et territoriaux.</p>	<p>(a) Ressources naturelles Canada, en collaboration avec Environnement et Changement climatique Canada, aura produit une documentation décrivant clairement les processus actuels d'assurance et de contrôle de la qualité et d'examen utilisés pour l'élaboration et la déclaration des estimations de gaz à effet de serre pour les projections, et s'en servira comme base pour identifier, planifier et mettre en œuvre les révisions.</p> <p>(b) Ressources naturelles Canada aura produit un plan quinquennal pour la période 2020-2025 qui décrit les actions récentes et à venir pour les postes clés et critiques liés à l'estimation et à la déclaration des émissions et des absorptions de gaz à effet de serre des forêts et des produits ligneux récoltés du Canada.</p> <p>(c) Les changements majeurs apportés à la méthodologie et aux données spécifiques aux projections continueront d'être évalués par le biais de processus d'examen scientifique par les pairs et/ou par la consultation d'experts de la juridiction et du sujet. Le calendrier de ces examens dépend entièrement de l'état de préparation technique des changements méthodologiques.</p>	Décembre 2024	<p>Déc 2023:</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Documentation décrivant les processus de contrôle de la qualité</li> <li>• Plan décrivant les révisions proposées, le cas échéant</li> <li>• Plan de relève sur 5 ans pour les postes clés liés aux projections de gaz à effet de serre des forêts</li> </ul> <p>L'été 2024:</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Implémentation des révisions proposées au processus de contrôle de la qualité, le cas échéant</li> </ul>	<p><u>RNCan</u> Responsable des estimations des projections de gaz à effet de serre: Terry Hatton, Directeur Générale, Direction de l'intégration de la politique scientifique, Service canadien des forêts</p> <p>Soutien aux estimations des projections de gaz à effet de serre / responsable pour le plan de relève pour les estimations de gaz à effet de serre: Dan Mazerolle, Directeur Générale, Centre de foresterie du Pacifique, Service canadien des forêts</p> <p><u>ECCC</u> Responsable/soutien des estimations des projections de gaz à effet de serre: Derek Hermanutz, Directeur Générale, Direction générale de la politique stratégique, Direction de l'analyse économique</p>	